



COMMUNIQUÉ

EIFFAGE a conclu avec CDC Entreprises Equity Capital un accord sur l'acquisition du Groupe EPOLIS, numéro deux du stationnement en France et en Belgique, également présent en Norvège.

Cet accord doit être soumis aux autorités de la concurrence.

Le projet de transaction a pour objet 120 000 places de stationnement, portant à 150 000 le nombre de places gérées par EIFFAGE dont environ 100 000 en France, 24 000 en Belgique et 26 000 en Norvège.

EIFFAGE prend place, avec cette opération, parmi les leaders européens du stationnement et poursuit son développement dans le domaine des concessions et des prestations de service à caractère récurrent.

Avec l'ouverture prochaine à la circulation du Viaduc de Millau, EIFFAGE connaîtra, en 2005, une croissance importante de la contribution au résultat d'exploitation des métiers de concession.